

# *La Lettre de nos Moulins*



Éditée par l'**A.PRO.MI.CA.V.**

*Association pour la protection et la mise  
en valeur de Calvisson et de la Vaunage*

**N° 5 - 1er trimestre 2009**

## **EDITORIAL**

**Chers Amis de Calvisson, de la Vaunage et d'ailleurs,**

En ce début d'hiver où la froidure a anticipé, nous nous préparons aux festivités avec entrain.

L'Association continue son petit bonhomme de chemin puisque après la sortie géologique animée par le Professeur Romain BROSSE qui fut très appréciée, nous préparons la conférence qui va nous être proposée le Vendredi 30 Janvier 2009 à 18H à la Médiathèque de Calvisson par Claude RAYNAUD chercheur au C.N.R.S.

Par mesure de sagesse nous avons renoncé au loto envisagé à la mi Janvier.

De plus notre Assemblée Générale est prévue pour le Jeudi 5 février 2009 au Balcon du Foyer Communal. Nous y ferons le point sur l'année écoulée et les perspectives pour l'année 2009.

Nous lancerons à cette occasion une enquête sur les souhaits des adhérents de l'A.P.R.O.M.I.C.A.V. quant aux activités à mettre en place en 2009.

Nous imaginons entre autres, outre le traditionnel débroussaillage de la Fontaine du Coucou au printemps, de petits voyages d'un ou plusieurs jours pour lesquels votre avis sera précieux, une journée botanique autour du village où nous tenterons de mobiliser les écoles et le collège.

Nous aurons l'occasion de reparler de tout cela prochainement.

Revenons plutôt vers un souhait que nous avons formulé déjà depuis plus d'un an : l'adoption d'une mesure de protection de l'environnement du Roc de Gachone et du château de Guillaume de Nogaret. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'un début de solution. Nous ne manquerons pas de rappeler cette demande déterminée de l'A.P.R.O.M.I.C.A.V.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année, et en vous disant à bientôt.

Le Président : **Alain AVESQUE**

# Vie Associative

## Journée à Jalu - 18 Octobre 2008 -

<< Du haut de mon château j'aperçois Cinsens ville ou village >> (Marquis de Calvisson)

Le Hameau de Sinsans nous accueille en cette belle matinée automnale ! Le petit déjeuner offert aux participants est très apprécié.

La visite du village sous la conduite de Jean-Michel HERICHER permet de découvrir les habitations les plus anciennes de ce lieu lié à l'histoire de Calvisson depuis le 12<sup>e</sup> siècle. La promenade peut alors débuter au travers de la garrigue jusqu'à Maruejols et sa source sous un ciel lumineux, avant de rejoindre le plateau de la Liquière (haut-lieu d'une occupation humaine quelques 500 ans avant notre ère) qui semble-t-il s'appelait alors ARANDUNUM !



Nous pouvons rallier alors le domaine de Jalu, propriété de nos amis Jeanine et Lucien FROMENTAL.

Après l'apéritif offert par l'Association, les hors d'œuvres et autres grillades sont fort bien accueillis par les invités.

Le concours de pétanque à la mêlée qui fait suite à ce repas champêtre obtient un franc succès et clôture cette belle et sympathique journée !

## Journée Découverte géologique

C'est le samedi 22 novembre dernier qu'une trentaine de personnes ont découvert la géologie de la Vaunage sous la houlette de Monsieur Romain Brossé, professeur d'Université.



Ce dernier, grâce à sa parfaite maîtrise du sujet mais aussi avec les talents d'un pédagogue averti nous a parfaitement guidé dans nos démarches de géologues néophytes

Tout au long du circuit, qui nous a conduits de la côte de Clarensac à la carrière de Calvisson en passant par le site très particulier de Peyre-Fioc et par les Portes de la Vaunage, Monsieur Brossé nous a permis de faire de précieuses observations, de découvrir roches et fossiles et il nous a aidé à utiliser notre esprit de déduction pour mieux appréhender la

formation de notre micro-région ainsi que ses divers aspects géologiques.

Le soleil était de la partie et nous ne doutons pas que cette journée conviviale et instructive a laissé à chaque participant un excellent souvenir mais aussi lui a donné l'envie de mieux connaître notre Vaunage et le désir de renouveler ce type de sortie.

*Alors, merci encore Monsieur Brossé et comme on dit chez nous : "bélèou à l'an qué vèn ?". ( Peut-être à l'année prochaine ).*

*Lettres d'amortissement pour la Communauté de Calvisson  
au Diocèse de Nîmes du mois de déc. 1688 (suite du n° 4)*

\*\*\*\*

> Quant aux droits et facultés de la Communauté, ils consistent aux droits de couretage que les consuls afferment annuellement aux enchères au plus offrant.

> La dite Communauté possède :

a) le droit d'inquant

b) le droit de criées générales

c) le droit de la criée du vin et poisson et autres choses qui se vendent dans le consulat

d) le droit de convocation du conseil

e) le droit de ban

> La dite Communauté jouit du privilège de faire tenir dans le lieu de Calvisson :

- un marché le jeudi de chaque semaine

- quatre foires l'année, suivant les lettres patentes du roi Henri III du 19 Sept. 1583.

Néanmoins la dite Communauté ne fait tenir que 2 foires

- l'une le 3 Mai

- l'autre le 4 Septembre

les autres ayant été négligées depuis longtemps.

> La faculté et privilège de faire depaistre leur bétail gros et menu dans la garrigue, couper et prendre le bois qui leur est nécessaire pour leur chauffage soit en particulier, soit en général pour leurs fours communs, pâtures et vacants à mettre en culture.

> Les habitants de la dite Communauté de Calvisson jouissent du privilège de passer et repasser sur le pont de Lunel sans être obligés de payer aucun péage, n'ayant point d'autres titres que l'usage de temps immémorial et un certificat des consuls de Lunel comme (quoi) les consuls de Calvisson ont fait leur devoir à la réparation du dit pont. (certificat du 21 Décembre 1353).

> La dite Communauté à droit de tenir boucherie close, le plus souvent sans aucun bénéfice.

> La dite Communauté et habitants jouissent du droit et faculté d'envoyer toutes les années, d'abord après la moisson faire paistre leurs pourceaux dans le terroir de la métairie de St Pastour qui appartient au Capistol de St Gilles dans le terroir de Vergèze.

> Un hospital dans le lieu de Calvisson.

Depuis l'année 1639, la Communauté a acquis :

- l'emplacement du temple démoli en exécution de l'édit du mois d'Octobre 1685.

- l'emplacement du cimetière de la RPR (Religion prétendue réformée) au lieu appelé "l'Herbous".



# Raconte moi...CALVISSON

\*\*\*\*\*

## Place général de Gaulle

L'ancienne place *du Rampan*, qui était hors les murs, actuelle place *général de Gaulle*, réaménagée en 2005, est communément appelée *place du pont*.

Le *Griffon* de 1864, créé au centre de la place, a rejoint son emplacement actuel en 1895.

## Maison Margarot - Maison du peuple - Lavoir.

A gauche : La *Maison Margarot* (vers 1745), jardin suspendu au dessus de l'Escatte, fenêtres maçonnées (impôt foncier proportionnel au nombre d'ouvertures).

A droite : Le restaurant "*Le mazet du Boufaire*", ancienne *Maison du peuple*, coopérative de consommation (1904-1990).

Le lavoir date du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Moulin à eau - à huile - Premier temple - Porte du Pont.

La rivière Escatte, passe sous la terrasse du restaurant, ensuite sous un pont, puis sous le jardin Margarot. Elle activait un ancien moulin à eau, entraînant un ancien moulin à huile qui se situe, de nos jours, au dessus du lavoir.

En 1561, une partie du moulin sert de temple pour le culte protestant (90% de la population) Un verset biblique est gravé au-dessus de l'arcade de la porte (1597). Le bâtiment est maintenant un lieu de réunion d'associations.

Jadis, une porte dite *porte du Pont*, commandait l'accès de la Grand Rue.

## L'église

L'église médiévale Saint Saturnin, mentionnée dès 1016, fait l'objet d'importantes réparations de 1482 à 1486. Elle comprenait cloître et couvent, au nord, presbytère au sud, et cimetière en avant. Quatre petites églises annexes (Bizac, Razy, Livières, Sinsans) lui étaient rattachées. Elle dépendait de la cathédrale de Nîmes et faisait partie de l'archiprêtré de Sommières.

Lors des guerres de religion, le bâtiment est détruit en 1569 puis restauré en 1609. En 1662 il fut ruiné une deuxième fois, puis rétabli, sur la moitié de sa surface initiale, en 1666. Seul vestige ancien, une arcade, apparente dans l'actuel mur nord. Le couvent se situait sur l'emplacement actuel de l'immeuble de la police municipale, le cloître occupant la petite place.

De style gothique méridional, à contreforts, l'intérieur de l'église présente, orné de vitraux, un chœur à mur de fond plat, deux chapelles adjacentes au chœur et quatre travées. Vers 1690, le cimetière, en avant de l'église, est transféré au *Cimetière-vieux*, puis, en 1870, à son emplacement actuel.

En 1794, au cours de la révolution, l'église devint pendant quelques mois "*temple de la raison*".



# Entretien avec Blaise LEENHARDT

## à propos de son père Roger LEENHARDT

\*\*\*\*\*

Roger LEENHARDT, metteur en scène, scénariste, dialoguiste, monteur, réalisateur, critique de cinéma, est un grand nom du cinéma français qui a vécu de 1968 à sa mort en 1985 à Calvisson.

### **Quels sont les faits marquants de la vie de Roger LEENHARDT ?**

L'un des moments forts de sa vie a été celui où il a fait un choix entre être un scientifique ou être un littéraire. Son père, professeur de physique à la faculté de Montpellier est décédé alors qu'il avait entre 17 et 18 ans. Il est alors interne au Lycée Louis Le Grand, à Paris, en Math Sup. Il assiste à une pièce de théâtre à la Comédie Française. A l'issue de cette représentation il fait le choix de l'Art et renonce aux mathématiques.

### **Ses amitiés**

André BAZIN, critique de cinéma, fondateur des Cahiers du Cinéma, dont on dit qu'il est le fils spirituel de Roger LEENHARDT, parallèlement certains considèrent que François TRUFFAUT est le fils spirituel d'André BAZIN.

Le club des pokéristes (Joueurs de poker) de la rue de Tournon à Paris : toutes les semaines durant 30 ans se disputait à son domicile une partie de poker dont les participants étaient entre autres : Marcel CRAVENNE, Stéphane ABOULKER, Jacques-François ROLLAND Robert SCIPION.

D'autres amis : Claude MAURIAC : Ecrivain, gaulliste de gauche, secrétaire personnel du Général de GAULLE, Claude ROY, Roger GRENIER, Jean-Pierre VIVET... et Pierrot FABRE, oncle de Blaise, maire de Saint Côme et Maruéjols (Gard).

Roger LEENHARDT s'est installé à Calvisson du fait de la proximité de Pierrot FABRE. Ne disait-il pas : << Quand on est vieux, les copains vous laissent tomber, seule la famille vous rend visite >>.

### **Ses intérêts, ses passions :**

Toute sa vie a été organisée autour du Cinéma. Au lieu de suivre une carrière de grand metteur en scène ou de scénariste classique, il a choisi d'être indépendant en montant une société de production de courts métrages qui lui a permis de subvenir aux besoins de sa famille.

Il n'a réalisé que deux longs métrages pour le cinéma, grâce à des amis producteurs qui, s'ils n'ont pas perdu d'argent, n'en ont pas gagné en commercialisant ses films, et un long métrage pour la télévision << La fille dans la montagne >>, mais il a produit et réalisé de nombreux courts métrages remarquables sur l'art et la littérature (VALERY, MAURIAC, HUGO) et son intérêt pour la peinture ne s'est jamais démenti. Il a réalisé plusieurs films de courts métrages sur des peintres célèbres : COURBET, COROT, INGRES, PISSARO, GOERG... Son épouse, elle-même artiste peintre, n'était peut-être pas étrangère à son intérêt pour l'art plastique.

Ses films ont été soutenus par le C.N.C. (Centre National de la Cinématographie) qui l'a primé à plusieurs reprises lui assurant ainsi un financement.

### **A propos du protestantisme et des protestants**

Roger LEENHARDT, nous dit l'encyclopédie du cinéma, était << issu d'une grande famille de bourgeois protestants >>. Voici deux citations de ses propos concernant les protestants.

(suite page 6)

<< Par tradition les protestants français ont toujours été de gauche au XIXème et au début du XXème. On a crié à Montpellier "Liste LEENHARDT, liste républicaine". Cela a cessé avec la guerre de 40 où les protestants français ont été tout aussi collabos ou résistants, pétainistes ou gaullistes que le reste de la population >>.

<< Les protestants au XIXème et XXème étaient laïques, ils ont donné l'ensemble de leurs écoles à la République avec quelques exceptions comme l'école Alsacienne à Paris...>>.

### **La vie de famille**

Roger LEENHARDT a su faire profiter son fils Blaise de sa vie culturelle et artistique ainsi que de ses nombreuses relations. Fils unique de son père, Blaise avait deux demi-frères du côté maternel dont le nom de famille est MOITESSIER.

Durant les vacances d'été, entre 5 ans et 12 ans, le jeune Blaise a fréquenté assidument ses nombreux cousins LEENHARDT qu'il retrouvait à Quissac (Gard) où vivait une partie de la famille.

Les parents de Saint Côme les y rejoignaient régulièrement.

Pendant une dizaine d'années, alors que Blaise était adolescent, Roger LEENHARDT a loué chaque année, une villa différente à Saint Tropez (Var) où la famille, cousins, neveux et nièces, passaient les vacances. Roger LEENHARDT venait les y retrouver entre deux tournages.

Ce n'est qu'à 65 ans, en 1968, au prix d'un dernier effort avant sa retraite, prise à 75 ans, qu'il a contracté un emprunt auprès du Crédit Agricole et acheté la maison de Calvisson...

Il est à noter que la maison LEENHARDT était antérieurement la propriété de la famille FAREL, bien connue des Calvissonnais.

### **23 ans après sa disparition, quels échos suscite son œuvre ?**

Son grand film << Les dernières vacances >> sorti en 1947 n'est pas encore présent à la Médiathèque de Calvisson.

Durant 20 ans il aura été un grand succès de << Ciné club >>. Pas un mois ne se passait sans que Roger LEENHARDT n'y soit invité et y rencontre un public nombreux et toujours renouvelé.

Puis progressivement l'audience des << Ciné club >> a fléchi. Son film était malgré tout projeté à la télévision tous les 5 ans. A sa mort, de larges extraits de ses films ont été diffusés. Depuis, il a fallu attendre 2007 pour que << Les Dernières Vacances >> soit à nouveau vu à la télévision, sur France 2, au Cinéma de Minuit.

Sa philosophie discrète du monde - LABARTHE parlait de lui dans l'émission qu'il lui a consacré comme << le dernier des humanistes >> - n'a pas atteint les générations suivantes.

Blaise LEENHARDT travaille actuellement avec Bernard BASTIDE ( historien du cinéma-Nîmois ) pour diffuser plus largement en DVD une vingtaine de courts métrages sur l'art et la littérature dont il a hérité.

### **La vie à Calvisson - Son intérêt pour le village**

De 1968 à 1985 il a vécu ses 17 dernières années à Calvisson avec de courts séjours à Paris où il passait un à deux mois par an. Il aimait aller prendre l'apéritif dans les cafés du village où il avait plusieurs amis en particulier le sculpteur Jean CARDO, aujourd'hui à l'Académie des Beaux Arts.

Il était également lié avec Monsieur PALMIERI, l'archiviste, son beau frère le Général JOURNES, son ami de Lycée, Monsieur NOUIS et bien sûr avec Yves JEZOUIN qui par ailleurs était son jardinier et un autre << père spirituel >> pour Blaise.

L'entretien s'est déroulé le 2 décembre 2008 au domicile de Roger LEENHARDT devenu celui de Blaise LEENHARDT à Calvisson.

Nous remercions sincèrement Blaise LEENHARDT et son épouse pour leur sympathique accueil.

## Les tribulations de la nouvelle année

**Le nouvel an tombe le 1er janvier :** L'affirmation nous semble aujourd'hui évidente, mais cela n'a pas été toujours le cas. Pourquoi ce jour a-t-il été choisi ? Quels ont été les autres premiers jours de l'an ? Remontons le temps et découvrons les tribulations de la nouvelle année.

Notre connaissance du calendrier romain avant la réforme de Jules César est très imparfaite.

**Le 1er Mars, premier jour du calendrier Romulus.** La tradition attribue à Romulus l'institution du calendrier primitif, fondé sur une année de dix mois. Romulus n'aurait rien fait d'autre qu'emprunter leur calendrier aux Etrusques, chez qui avait cours une année de 304 jours.

L'année commençait le 1er Mars ce qui explique que Septembre est la même racine que le nombre sept alors qu'il est de nos jours le neuvième mois (même remarque pour Octobre, Novembre, Décembre). Il restait environ 61 jours par an ajoutés irrégulièrement pour réajuster le calendrier sur les lunaisons, on s'arrêtait simplement de compter les jours durant l'hiver en attendant les calendes de mars pour la première lune de printemps.

Le calendrier romain réformé de Numa (715-673 avant J.C.) crée deux mois supplémentaires : Janvier et Février.

### **Le 1er Janvier, premier jour du calendrier Julien.**

En 46 avant J.C, Jules César décide de remplacer le calendrier lunaire jusque-là en vigueur par un calendrier solaire, dit "Julien" (du nom de l'empereur). Tout comme notre calendrier actuel, il est divisé en 12 mois et 365 jours avec une année bissextile tous les quatre ans. Le premier jour de l'année est fixé au 1er Janvier.

### **Le nouvel an, une spécificité régionale.**

Pour les peuples usant du calendrier solaire, le jour de l'an a beaucoup changé au fil des siècles, au gré des Eglises, des époques et des pays. En France, au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle, dans de nombreuses provinces, le jour de l'an était célébré le 1er mars. Sous Charlemagne, l'année commençait à Noël. Du temps des rois capétiens, l'année débutait le jour de Pâques. En conséquence, les années sont de longueur très variable. Cet usage fut quasi général aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et même jusqu'au XV<sup>e</sup>me dans certaines provinces. Les généalogistes des rois de France devaient donc jongler avec les dates en fonction des lieux pour raconter l'histoire car auparavant le début de l'année variait selon les provinces: à Lyon, dans le Poitou, en Normandie ou en Anjou, c'était le 25 décembre, dans d'autres régions c'était Pâques, à Vienne le 25 mars...

### **De l'Edit de Roussillon au calendrier grégorien.**

Le 9 août 1564, par l'Edit de Roussillon, le roi Charles IX impose le 1er janvier comme point de départ obligatoire de chaque année. La mesure prend effet au 1er janvier 1567.

En 1582, un nouveau calendrier naît : le calendrier dit grégorien, du nom du pape Grégoire XIII (pape de 1572 à 1582). Sa structure est analogue à celle du calendrier Julien. L'année 1582 compte dix jours de moins pour rattraper le décalage avec le soleil, le calendrier Julien n'étant pas en accord avec l'année solaire. C'est ce calendrier qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

### **Le 22 septembre, nouvel an révolutionnaire.**

Le 22 septembre 1792, la Convention proclame la République. Symbolisant une rupture avec l'ordre ancien, l'élaboration de calendrier républicain demande plus d'un an de débats. Le projet définitif est adopté le 24 octobre 1793, le début de la nouvelle ère est fixé au 22 septembre 1792 qui devient ainsi le 1er vendémiaire an I. Chaque année commence le jour de l'équinoxe d'automne, ce qui, selon les années, peut correspondre au 22, 23 ou 24 septembre. L'année bissextile est appelée "franciade" et le jour rajouté tous les quatre ans, jour de la Révolution.

### **Retour au 1er janvier.**

En 1805, un retour à l'ancien système devient nécessaire : la France doit avoir le même calendrier que le reste de l'Europe. Le 1er janvier 1806 ( 11 nivôse an XIV) marque ainsi l'abandon du calendrier révolutionnaire pour le calendrier grégorien. Depuis lors le 1er janvier est resté le premier jour de l'année.

## Le coin du poète :

### Au Nord

Plate plaine peuplée  
 Bardée de hauts pylônes gris  
 Nuées noires incontinentes  
 Inciviles industries jadis industrielles  
 Fossés gorgés d'eau limoneuse  
 Raies de soleil  
 Lille nous apparaît  
 Vertes prairies, labours profonds  
 Semis naissants, arbres à gui  
 Peupliers, noyers, frênes et boulots  
 Pacifiques eaux des canaux du Hainaut  
 Le plat pays qui est le sien.

**Alain AVESQUE**

## Le Temps de rire

Sur l'autoroute, un curé roulant à grande vitesse se fait prendre par le radar d'un hélicoptère de police.  
 Un CRS l'intercepte au péage et commence à lui rédiger une contravention.

-Comment avez-vous su que j'allais à plus de 180 ? demande le prêtre un peu énervé.

Sans quitter la contravention des yeux, le policier pointe le doigt vers le ciel.

-Ça m'étonnerait, rétorque l'homme d'église, LUI ne m'aurait jamais dénoncé !

Un fils de banquier dit à son père :

- Papa, es-ce que tu peux me prêter 20 euros mais m'en donner que 10.

Le père demande : - Pourquoi mon garçon ?

- Comme ça tu me devras 10 euros, comme je t'en devrai 10, nous serons quittes !

Dans un bar, un client après avoir bu un double whisky, en commande un second puis un troisième.

En buvant le troisième il dit au barman :

- Avec ce que j'ai, je ne devrais pas boire tout ça.

- Qu'est-ce que vous avez ?, demande le barman.

- Un euro !.

Dans la rue, une dame un peu enveloppée passe devant un mendiant qui lui dit :

- Madame, je n'ai pas mangé depuis deux jours.

- Ah, Seigneur ! si seulement j'avais votre volonté !

## Casse-méninges

### Solution de l'énigme du N°4 :

1°/ - On partage les 24 pièces du lot en 3 tas ( A - B - C ) de 8 pièces chacun. On compare les masses de A et B

Si A = B la fausse pièce est dans C

Si A < B la fausse pièce est dans A

Si A > B la fausse pièce est dans B

2°/ - On partage les 8 pièces du tas qui contient la fausse pièce en 3 tas ( D - E - F ). Le tas D et le tas E contiennent chacun 3 pièces alors que le tas F n'en contient que 2. On compare les masses de D et de E.

Si D = E la fausse pièce est dans F

Si D < E la fausse pièce est dans D

Si D > E la fausse pièce est dans E

3°/ - On partage les pièces du tas qui contient la fausse pièce en 2 ou 3 tas ( G - H - I ) d'une seule pièce chacun. On compare les masses de G et de H.

Si G = H la fausse pièce est dans I

Si G < H la fausse pièce est dans G

Si G > H la fausse pièce est dans H

Ainsi seulement **3 pesées** sont nécessaires pour déterminer quelle est la fausse pièce.

### Nouvelle énigme

Dans les égalités ci-dessous les chiffres de 1 à 9 ont été remplacés toujours par la même lettre.

A vous de retrouver la valeur de chaque lettre.

Bon courage.

Ligne 1 : A = B + B

Ligne 2 : E + B = I

Ligne 3 : C x C = D

Ligne 4 : G : B = C

Ligne 5 : D - E = A

Ligne 6 : D : D = F

Ligne 7 : F + B + C = G

Ligne 8 : B x A = H

Ligne 9 : H - C = E

Ligne 10 : H - B = G

Ligne 11 : B + B + B + B = H

( Solution dans le prochain numéro )

### Dictons

- Clar d'embas, mountagno escûro, plejho seguro  
*Bas pays clair, montagne obscure, pluie sure*

- Espëlio me, dis l'olivivié : te vestirà  
*Emonde moi dit l'olivier, je te vêtirai*

- Qan lou pioch de Sën-Loup prën soun capël, lou pâstre prën soun mantël  
*Lorsque le Pic Saint-Loup met son chapeau, le pâstre prend son manteau*

**Adhésion à l'APROMICAV:** Adresser un chèque à l'ordre de l'APROMICAV (10€ x nombre de personnes) à la trésorière :  
 Mme Line LIOURE 19 chemin des Amandiers 30420 - CALVISSON